

# Accompagnement individualisé et aide aux devoirs

- L'Internat - Les infos de l'internat -



Date de mise en ligne : mercredi 21 mars 2012

---

Copyright © Clg Claude Bernard - Le Havre - Tous droits réservés

---

**L'aide aux devoirs proposée aux internes est régulièrement adaptée aux besoins des élèves (réunions sur le thème de l'évaluation formatrice).** Les internes sont encouragés ou rappelés à l'ordre, ceci afin de les re-mobiliser à mi-parcours avant les conseils de classe.

---

**Suite aux conseils de classe du trimestre 2 l'accompagnement éducatif sur le créneau 18h-19h a été renforcé. 2 maîtres d'internat au lieu d'1 contrôlent les élèves en difficulté pour l'étage 1 et 2. Par étage, tous les internes collégiens ont été reçus par le coordinateur éducateur, le principal, les CPE pour faire un bilan sur leur trimestre.**

---

[\[http://www.gif-image.com/E/enseignant/gif-image-enseignant-2.gif\]](http://www.gif-image.com/E/enseignant/gif-image-enseignant-2.gif)

Les modalités d'organisation de ce dispositif sont ponctuellement modifiées afin de le rendre plus performant et afin d'améliorer la qualité de vie à l'internat. Les élèves qui en ont besoin disposent de 3h d'aide par semaine (sciences et lettres) au maximum, ce qui leur laisse 2 soirées de détente. Les groupes comptent 6 élèves en moyenne et les séances se déroulent à l'étage de résidence de 20h à 21h30. Le mercredi après-midi sont accueillis les volontaires et les élèves punis ou en rattrapage. **Les compétences civiques, sociales, l'autonomie, l'investissement des internes en aide aux devoirs sont prises en compte dans la note vie scolaire.**

**Des rencontres régulières entre enseignants et intervenants "aide aux devoirs" sont programmées** afin de coordonner et d'optimiser l'individualisation de l'aide apportée aux élèves (diagnostics, méthodes et supports pédagogiques, progression...).

**Ce dispositif complète le créneau de travail personnel 18h-19h et l'aide aux devoirs dispensée au collège.**

Externes volontaires et internes ont la possibilité d'être en aide aux devoirs tous les jours de la semaine (lundi, mardi, mercredi, jeudi après-midi, mardi et jeudi 12h-12h45 et vendredi matin). Cette aide est dispensée par des enseignants de Sciences et de Lettres et par des assistants pédagogiques et d'éducation.



---

**SOUTIEN EN ANGLAIS.** [<http://www.gif-image.com/D/drapeau/gif-image-drapeau-84.gif>]

Perfectionnement dans l'optique de valider à la fin du collège le niveau A2 du CECRL. Une enseignante d'anglais du collège et une assistante d'anglais complètent le dispositif d'aide aux devoirs à l'internat.

[<http://www.gif-image.com/D/drapeau/gif-image-drapeau-65.gif>]

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues décrit les compétences langagières que tout collégien doit maîtriser à la fin de sa scolarité dans 5 activités : compréhension écrite et orale, expression écrite et orale, interaction orale.

Une assistante d'anglais aident les élèves volontaires et/ou en difficulté au collège et à l'internat. Elle est présente à l'internat le lundi, mardi et mercredi de 18h à 19h dans les chambres des internes. Une enseignante d'anglais aide les élèves de 15h à 16h le mercredi après-midi.

---

## **Accompagnement individualisé et aide aux devoirs**

---

Les emplois du temps personnalisés d'aide aux devoirs affichés dans les chambres des internes sont obligatoires. Ces parcours individualisés sont proposés le lundi, mardi, mercredi et jeudi. Chaque intervenant anime un groupe restreint dont les besoins ont été identifiés. Un bilan intermédiaire sera fait avant les conseils de classe. Ce renfort en anglais, complète une équipe d'intervenants compétents dans de nombreux champs disciplinaires (assistants pédagogiques, enseignants de Lettres, assistants d'éducation).

Les CPE.